



AUBERGE DE LA COURONNE

49, RD 104 – Notre Dame – 07230 Lablachère

Tel : (33) 04.75.36.96.77

e-mail : aubergedelacouronne@orange.fr

www.aubergedelacouronne.fr

SARL au capital de 10 200 € // RCS Aubenas 490 544 574 // APE 5510Z

Siret 490 544 574 00018 // Tva intracommunautaire : FR 77490544574

CONDITIONS GENERALES DE VENTE ET DE RESERVATION A L'AUBERGE DE LA COURONNE

Ces conditions sont applicables à toutes ventes conclues avec l'Auberge de la Couronne, 49 RD 104, 07230 Lablachère (à l'exception des réservations groupes). De ce fait, le client reconnaît avoir pris connaissance des présentes conditions générales de vente et s'engage à les respecter.

Ces conditions de vente sont modifiables à tout moment, et les conditions applicables seront celles en vigueur à la date où la réservation sera effectuée.

ARTICLE 1 : LES TARIFS

Les tarifs indiqués sont en Euro et TTC, et tiennent compte de la TVA applicable au jour de la réservation. Tout changement du taux applicable, ou toute modification ou instauration de nouvelles taxes légales instaurées par les autorités compétentes, sera répercuté automatiquement sur les prix indiqués à la date de facturation. Les réservations quelle que soit leur origine seront payables en Euro uniquement.

Les tarifs s'entendent par chambre pour le nombre de personnes indiqué et selon la période sélectionnée et n'incluent pas les prestations (sauf mention contraire).

La taxe de séjour, de 0,80 € par jour et par personne (à partir de 18 ans) n'est pas incluse dans le prix affiché et doit être réglée directement sur place.

Certaines prestations peuvent faire l'objet d'un supplément et être soumises à d'éventuelles modifications sans préavis, n'engageant en aucun cas la responsabilité de l'hôtel.

Aucun séjour réservé avant la mise en place d'une éventuelle offre promotionnelle ne fera l'objet de remboursement, même partiel.

ARTICLE 2 – RESERVATION

Les réservations sont effectuables sur les sites www.aubergedelacouronne.fr, par téléphone, par e-mail ou par courrier.

La réservation ne sera effective que si cette dernière est garantie par le client, soit en communiquant un numéro de carte de crédit avec date de validité ou par versement d'arrhes, et après réception d'une confirmation de réservation détaillée.

Le règlement de l'ensemble des prestations se fera directement auprès de l'hôtel (exception faite pour les réservations prépayées au moment de la réservation).

L'hôtel se réserve le droit de refuser toute réservation dans le cas où le numéro de carte de crédit serait incorrect ou la réservation incomplète.

Afin de garantir votre réservation les coordonnées bancaires demandées pour cette réservation servent de garantie. Elles peuvent également servir au prélèvement des arrhes (sauf si le client a préféré envoyer un chèque) ou au règlement de l'indemnité de non présentation ou d'annulation tardive (cf. article concerné).

L'Auberge de la Couronne se réserve le droit de demander 30% d'arrhes lors des longs séjours.

Réservation en ligne :

Après avoir effectué sa réservation, entré ses coordonnées et rajouté les suppléments facultatifs éventuels, le client se verra proposer un récapitulatif des éléments de sa réservation (ses coordonnées, les éléments de sa réservation et le tarif du séjour).

Dès lors qu'il clôture sa demande en cliquant sur le bouton « envoyer la réservation », le client valide et confirme sa commande. Il déclare alors avoir pris connaissance et accepté les présentes conditions générales de vente, et y est irrévocablement lié. Son acceptation ne pourra être ultérieurement remise en cause sauf application de l'article relatif au droit de rétractation.

Les prix sont indiqués dans le panier et correspondent au coût global de l'hébergement. Le paiement des charges éventuelles doit être indiqué sur la page « suppléments » lors de la réservation. En fin de séjour, le client doit acquitter auprès de l'hôtel, les charges non incluses dans le prix (taxes de séjour, boissons, repas...). En retour, l'hôtel se doit de fournir un justificatif du montant demandé.

ARTICLE 3- L'HOTEL ET LES PRESTATIONS

Sont considérés comme bébés les enfants de moins de 3 ans.

Sont considérées comme enfants les personnes de moins de 10 ans. Pour les enfants de cet âge partageant la chambre de leurs parents, le supplément est le même que pour un adulte, le petit déjeuner quant à lui est offert.

Sont considérées comme adolescents les personnes entre 10 et 17 ans. Pour les enfants de cet âge partageant la chambre de leurs parents ou non, le petit déjeuner est au tarif adulte.

Au cours de votre séjour, si vous souhaitez que le ménage soit fait dans votre chambre, merci de bien vouloir nous en laisser l'accès avant 12h00 (au-delà de cet horaire, nous ne serons plus en mesure d'en effectuer l'entretien).

Pour des raisons de sécurité et d'hygiène, nos amis les animaux ne sont pas admis dans l'établissement sauf dans les chambres en rez-de-jardin et selon disponibilité.

En cas de non-respect de cette clause par le client, le propriétaire peut refuser l'accès des lieux aux animaux. Dans ce cas, toute modification ou rupture du contrat sera considérée à l'initiative du client.

INTERDICTION DE FUMER ET DE VAPOTER : l'Auberge de la Couronne est un établissement non-fumeur. Il est interdit de fumer ou de vapoter dans les chambres ainsi que dans les parties communes.

Les chambres sont de plus équipées de détecteurs de fumer qui se déclenchent avec la fumée du vapotage !

Le client accepte et s'engage à utiliser la chambre en bon père de famille. Aussi tout comportement contraire aux bonnes mœurs et à l'ordre public amènera l'hôtelier à demander au client de quitter l'établissement sans aucune indemnité et ou sans aucun remboursement si un règlement a déjà été effectué.

Le restaurant de l'hôtel est ouvert selon les jours en fonction des saisons pour le déjeuner (12h00 à 13h30) et le dîner (19h00 à 20h30). Les informations sur les ouvertures du restaurant peuvent être communiquées sur simple demande à la réception par téléphone ou par mail. Le client peut également retrouver ces informations sur le site internet de l'établissement.

ARTICLE 4 – ARRIVEE ET DEPART

Le client doit se présenter le jour précisé et l'heure mentionnée sur le présent contrat.

Les chambres sont disponibles à partir de 14h00 et doivent être libérées pour 11h00 le jour du départ. Un supplément pourra être facturé en cas de non-respect de l'heure maximale de départ.

L'Auberge de la Couronne n'a pas de veilleur de nuit pour assurer les arrivées tardives. Il est donc nécessaire que le client prenne les mesures nécessaires pour arriver dans les horaires impartis.

En cas d'arrivée après 19h00, la réception devra être prévenue à l'avance. Pas d'arrivée possible après 22h30 (attention la réception doit toujours être informée si vous arrivez après 19h00).

ARTICLE 5 – CAPACITE ET ETATS DES LIEUX

Le présent contrat est établi pour une capacité maximum de personnes. Si le nombre de clients dépasse la capacité d'accueil, l'hôtel est en mesure de refuser les personnes supplémentaires.

En aucun cas, les clients n'ont le droit d'introduire dans leur chambre des personnes étrangères. Toute inobservation de la présente clause entraînera le renvoi immédiat.

Toute occupation de la chambre entraîne « ipso facto » la reconnaissance par le client de l'inventaire du mobilier.

Tout objet mobilier cassé ou perdu ainsi que toute dégradation, seront facturés immédiatement sur la note du client.

L'électricité est strictement limitée à l'usage de l'éclairage sauf autorisation spéciale.

Le lavage du linge et la cuisine dans la chambre sont interdits.

Toute modification ou rupture de contrat sera considérée à l'initiative du client.

ARTICLE 6 - TAXE DE SEJOUR

La taxe de séjour est un impôt local que le client doit acquitter auprès du propriétaire qui la reverse ensuite au Trésor Public.

Elle est de 0,80 € par jour et par personne adulte. Les personnes de moins de 18 ans ne sont pas concernées par la taxe de séjour.

ARTICLE 7 – REGLEMENT

Le tarif des chambres est établi à la journée payable d'avance.

Le défaut de paiement entraînera l'expulsion immédiate du client sous réserve des poursuites judiciaires.

Le règlement sera établi le jour du départ déduction faite des versements éventuellement déjà effectués (arrhes).

Les prestations supplémentaires (boissons, repas, suppléments divers, taxe de séjour), non mentionnées dans le présent contrat seront ajoutées par l'hôtel, et seront également à régler le jour du départ.

Différents modes de règlements sont proposés par l'hôtel : espèces, carte bancaire, chèques, chèque vacances ou virement bancaire.

L'Auberge de la Couronne est équipé d'un TPE proposant la vente à distance, il est donc possible d'effectuer le règlement par ce moyen. Ce mode de règlement reste néanmoins soumis à un accord écrit préalable (demande d'autorisation signé du titulaire de la carte).

ARTICLE 8 – MODIFICATION OU ANNULATION PAR LE CLIENT

Toute modification ou annulation doit être confirmé par écrit par mail ou courrier.

En cas de modification ou d'annulation de séjour, les conditions suivantes s'appliquent (*sauf cas de force majeure*) :

- Pour toute annulation intervenant à moins de 7 jours de la date d'arrivée, les arrhes versées ne seront pas remboursées.
- Une annulation sans frais est possible jusqu'à 18h00 la veille de l'arrivée, au-delà, la première nuit vous sera facturée.
- En cas de non présentation à la date d'arrivée prévue, votre carte de crédit sera débitée du montant de la première nuit ou les arrhes versées ne seront pas remboursés.
- Tout séjour commencé est entièrement dû.

Pour les réservations effectuées via le site internet de nos partenaires, l'annulation devra s'effectuer via ce site. Les conditions d'annulation qui s'appliquent sont alors propres au partenaire et peuvent donc être différentes de celles de l'Auberge de la Couronne.

Le client signataire du présent contrat conclu pour une durée déterminée ne pourra en aucune circonstance se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux.

En cas de prolongation de séjour, le client devra en avertir la réception de l'hôtel à 10h00 au plus tard le jour du départ prévu, afin de connaître les disponibilités.

ARTICLE 9 - DELOGEMENT

En cas de non disponibilité de l'Auberge de la Couronne ou en cas de force majeure, cette dernière se réserve la possibilité de faire héberger totalement ou partiellement le client dans un hôtel de catégorie équivalente ou supérieure, proposant des prestations de même nature. Le transfert sera alors à la charge de l'hôtelier qui ne pourra être recherché en paiement d'une quelconque indemnité supplémentaire.

ARTICLE 10 - GROUPES

Le tarif de groupes est appliqué à partir de 20 personnes ou 10 chambres réservées. Uniquement sur demande. Tarifs nets de commissions.

Les tarifs des menus groupes ne sont disponibles que sur devis en fonction des spécificités de chaque demande.

ARTICLE 11 - RESPONSABILITES

Il appartient au client de vérifier que les informations fournies lors de la réservation, ou à tout autre moment, soient exactes et complètes. Le client doit s'assurer que les coordonnées communiquées lors de sa réservation soient correctes et qu'elles permettront de recevoir la confirmation de réservation. Dans l'hypothèse où le client ne reçoit pas cette confirmation, il lui incombe de contacter le propriétaire. Pour le bon suivi du dossier, le client doit tenir informer l'hôtel de toute modification des informations fournies lors de la réservation.

L'hôtel décline toute responsabilité en cas de vol, perte, dégradation des effets appartenant aux clients durant leur séjour.

Le client sera tenu pour responsable de tout dommage, de toute dégradation, de tout acte de vandalisme qui pourrait survenir du fait de l'occupation des locaux et/ou du fait des participants et/ou du personnel dont il a la charge, tant aux biens mobiliers, de décoration et immobiliers appartenant ou non à l'hôtel.

De ce fait, l'Auberge de la Couronne peut donc demander au client de quitter l'établissement sans aucune indemnité et sans aucun remboursement du séjour en cours, et de rembourser les dommages causés par ces actes.

ARTICLE 12 – RECLAMATIONS OU LITIGES

Toute réclamation doit être adressée à l'Auberge de la Couronne par lettre recommandée avec accusé de réception, et ce dans un délai de 15 jours suivant le départ du séjour faisant l'objet de la dite réclamation. Passé ce délai, aucune réclamation ne pourra être prise en compte.

L'Auberge de la Couronne se réserve le droit d'annuler ou de refuser toute réservation d'un client avec lequel il existerait un litige relatif au paiement d'une dette antérieure.

Les présentes Conditions générales de vente sont régies par la loi française. Il en est ainsi pour les règles de fond comme pour les règles de forme. Les litiges relèveront de la compétence exclusive des juridictions françaises.

ARTICLE 13 – INFORMATIQUE ET LIBERTE

En application de la loi 78-17, dite informatique et libertés, les clients sont avertis que leur réservation fait l'objet d'un traitement nominatif informatisé. Les utilisateurs disposent d'un droit d'accès et de rectification des données saisies, qui s'exerce auprès de l'Auberge de la Couronne (49, rd 104 – notre dame – 07230 Lablachère).

L'Auberge de la Couronne s'engage à ne transmettre en aucun cas les informations que le client lui aura communiquées à d'autres sociétés ou organismes.

L'Auberge de la Couronne propose un accès internet en wifi. Le client utilisateur s'engage à ce que les ressources informatiques mises à sa disposition ne soient en aucune manière utilisées à des fins de reproduction, de représentation, de mise à disposition ou de communication au public d'œuvres ou d'objets protégés par un droit d'auteur, par un droit voisin tels que des textes, images photographiques, œuvres musicales audiovisuelles, logiciels et jeux vidéo, sans l'autorisation des titulaires des droits prévus aux livre I et II du code de la propriété intellectuelle lorsque cette autorisation est requise.

Le client reconnaît avoir lu et accepté les présentes Conditions générales de vente.